LE PETIT CHALLAISIEN

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°466 JANVIER 2026



Réalisé par Anna Torkhova

Actualité de janvier

Mardi 27 : 19h00 Vœux du Maire, salle Jean-Antoine Lépine
Samedi 31 : 19h00 soirée fondue, salle Jean-Antoine Lépine

Et bien plus encore ! Merci de consulter l'application « PanneauPocket »

Vie pratique





Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ **challex@challex.fr**

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi	9h00-12h30	
Mardi	9h00-12h30	14h00-19h00
Mercredi	9h00-12h30	
Jeudi	-	14h00-19h00
Vendredi	9h00-12h30	

Horaires d'ouverture de l'agence postale à la Mairie

Lundi	10h00-12h15	
Mardi	10h00-12h00	15h00-18h30
Mercredi	10h00-12h15	
Jeudi	-	15h00-18h30
Vendredi	10h00-12h00	

Planning des messes de janvier		
Jeudi 1 janvier	Thoiry	10h00
Samedi 3	Thoiry	18h00
Dimanche 4	Saint Jean de Gonville	10h00
Samedi 10	Saint Jean de Gonville	18h00
Dimanche 11	Pougny	10h00
Samedi 17	Challex	18h00
Dimanche 18	Peron	10h00
Samedi 24	Thoiry	18h00
Dimanche 25	Challex	18h00
Samedi 31	Saint Jean de Gonville	18h00

Cultes de janvier		
Dimanche 4	Divonne	10h00
Dimanche 18	Divonne	10h00
Dimanche 11	Ferney-Voltaire	10h00
Dimanche 25	Ferney-Voltaire	10h00

Agenda challaisien

Janvier 2026				
Mardi 6	Le Four	20h30	Maison des Sociétés	Assemblée Générale
Mercredi 21	La Campanella	21h00	Salle Saint Maurice	Assemblée Générale
Mardi 27	La Municipalité	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Vœux du Maire
Samedi 31	La Grappe	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Soirée fondue
Février				
Samedi 7	La Grappe	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Soirée fondue
Samedi 14	AAP	11h00	Salle saint Maurice	Assemblée générale
Samedi 14 Dimanche 15	Comité d'organisation	14h00/19h00 10h00/18h00	Salle Jean-Antoine Lépine Salle Jean-Antoine Lépine	Salon de créations artistiques
Vendredi 20	La Société de Chasse	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Concours de belote
Mardi 24	Coopérative scolaire	17h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Carnaval
Jeudi 26	Les Ornithos	20h00	Maison des Sociétés	Assemblée générale

Mot du Maire

Chères Challaisiennes, chers Challaisiens,



Avant de refermer le chapitre de décembre et de laisser toute la place à 2026, je tenais, comme à l'accoutumée, à faire une petite rétrospective des événements qui nous ont rassemblés.



Je profite de ce passage pour remercier notre Artiste Locale, Anna Torkhova qui a su mettre en lumière la Une de notre Petit Challaisien.



Je souhaitais également revenir sur un événement qui a eu lieu en novembre et qui compte beaucoup pour les Challaisiens, puisque c'est l'occasion de faire un don pour le Téléthon tout en se régalant avec les cuisses de grenouilles ou la soupe à l'oignon. Encore merci pour votre participation et votre engagement car les coups de pédales ont rapproché Challex de Paris.

Ce mois encore fut intense et chaleureux à la fois, les assemblées générales d'associations se sont enchainées témoignant d'un tissu local dynamique, où chacun trouve sa place pour faire vivre notre Commune. En parallèle, le rythme soutenu des fenêtres de l'Avent, avec leurs moments de convivialité autour d'un vin chaud, a illuminé nos soirées et renforcé nos liens.

En parallèle, nous avons poursuivi un travail essentiel pour l'avenir : des réunions de mise au point avec le SIEA, à propos de l'éclairage public, ou encore de la prospection afin de trouver un nouveau fournisseur d'électricité avec une production d'énergie plus écologique. Soucieux de l'environnement nous avons également eu des échanges avec l'ONF concernant la gestion de nos forêts avec l'orientation et les préconisations à suivre d'ici 2030. Les dossiers concernant la sécurité ont fait l'objet d'attentions particulières, sans oublier la fameuse antenne, si controversée, imposée par le programme « New Deal » destiné à couvrir toutes les zones blanches du territoire en matière de téléphonie. Autant de temps de réflexion collective indispensables pour préserver notre cadre de vie et préparer sereinement l'avenir. De plus, j'aimerais rappeler à ceux qui l'ignorent encore et qui se plaignent de ne pas être avisés, que vous pouvez avoir accès aux informations concernant notre village quasi instantanément, en téléchargeant l'Application « PanneauPocket », ou sur le Site de la Commune ou bien évidemment en lisant le Petit Challaisien une fois par mois mais il peut y avoir un décalage... A bon entendeur !

Office National des Forêts

Sinon, comment ne pas évoquer la magie des festivités de fin d'année ?



Avec le concert de La lyre qui a su une nouvelle fois, nous enjouer en donnant de la profondeur à la musique interprétée, au sein du Chœur de notre Eglise St Maurice. Le CCAS a également régalé les papilles de nos aînés sur des airs d'accordéon que Sandrine a exécuté à la perfection accompagnée par David. Evidemment, l'arbre de Noël du foot comme celui de l'école ont apporté leurs lots de sourires, de rires d'enfants et d'émotions partagées, rappelant l'importance des traditions qui cultivent un sentiment d'appartenance.



Mot du Maire



Que cette nouvelle année, soit placée sous le signe de l'Espoir, ouvrant la voie à des lendemains plus sereins et prometteurs. Puissions-nous être des ambassadeurs de cette liberté tant menacée, essentielle à l'épanouissement de chacun et faisons de la Paix un principe qui saura guider nos paroles ainsi que nos actions avec douceur et respect !



Je vous souhaite de conserver la joie des Fêtes, la générosité du cœur et surtout votre âme d'enfant pour continuer à vous émerveiller des choses futiles de la vie. Que les valeurs de Fraternité, Bienveillance, Solidarité, Respect, Tolérance et Paix vous accompagnent durablement sur les routes de 2026 afin que vous puissiez jouir, sans modération : d'1 an de Santé, de 52 semaines d'Amour, de 365 jours de Joie, de 8760 heures de Satisfaction, de 525600 minutes de Prospérité et de 31536000 secondes de Bonheur !

Enfin, le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter tout le meilleur en 2026 ; que vos rêves se réalisent !



Aline Hofer Favre

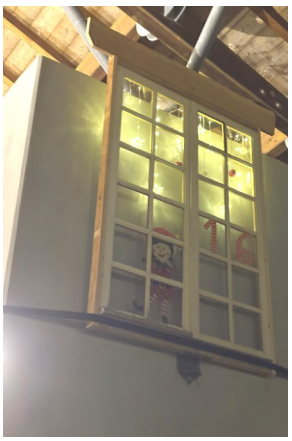
FENÊTRES DE L'AVENT

Un grand merci aux personnes qui ont organisé une fenêtre de l'Avent.
Ces moments conviviaux sont toujours très appréciés.
Rendez-vous l'année prochaine ! Didier et Christian.













Municipalité

Le compte rendu intégral, approuvé par le Conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site : www.challex.fr

Résumé du Procès-verbal du Conseil municipal du 23 novembre 2025 à 19h30

Le Conseil municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Antoine Lépine, sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, Maire

Présents :
Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Jean-Pierre SZWED – Brigitte FLEURY - Corentin RINALDI – Yoann FURNON - Françoise SUDAN – Martial MEDA – Sandrine SHAW - Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA – Marie-Julie SENEZE - Jocelyne BLAZER
Absents ayant donné procuration :
Patricia ALTHERR a donné procuration à Jean-Pierre SZWED - Cyrielle CHAMOT a donné procuration à Jocelyne BLAZER – Nolwenn SUDAN a donné procuration à Françoise SUDAN
Absents :
Cédric HERNALSTEENS - Nicolas JAN - Xavier MAIRE
Secrétaires de séance :
Michel PETER et Françoise SUDAN

Délibération n° 40-2025 : désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Madame le Maire invite l'Assemblée à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.
Michel PETER et Françoise SUDAN proposent leur candidature. Celles-ci sont approuvées à la majorité.

Approbation du procès-verbal du 18 septembre 2025
Ne faisant l'objet d'aucune remarque, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Délibération n° 41-2025 - Révision de la participation communale à la mutuelle santé Apicil – contrat de groupe
Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, décide à **l'unanimité** :

- d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Santé » conclue entre le Centre de Gestion de l'Ain et APICIL, à effet au **1er janvier 2026**,
- d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque «Santé ».

Afin de tenir compte de la hausse effective des cotisations, il est proposé de réviser la participation financière de la commune, fixée lors du Conseil municipal du 18 septembre 2025 à **20 € par agent et par mois**, à la mutuelle santé de groupe **APICIL**, et de la porter à **25 € par agent et par mois**, correspondant à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent ayant adhéré au contrat découlant de la convention de participation et de la convention d'adhésion signées par l'autorité territoriale, **étant précisé que la participation est désormais attachée à la convention de participation et ne peut plus être versée dans le cas de contrats individuels souscrits auprès de prestataires labellisés**,

- d'autoriser l'autorité territoriale à signer la convention d'adhésion à la convention de participation et tout acte en découlant,
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires au versement de la participation financière de la collectivité à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent,
- de donner tous pouvoirs à Mme le Maire pour finaliser la convention d'adhésion avec l'organisme assureur, conformément au montant de participation décidé par le Conseil municipal,
- de procéder à toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre du présent dispositif.

Délibération n°42-2025 : Bail TOTEM FRANCE pour l'installation d'un relais de téléphonie mobile 381 rue de la Mairie

Après délibération, le **Conseil municipal à la majorité,** par **14 voix « pour** » et **1 voix « abstention** » :

- Approuve l'installation d'une antenne relais sise rue de la Mairie,
- Valide le contrat de bail conclu entre la commune et la société TOTEM France,
- Autorise le Maire à signer le bail de 12 ans, pour un loyer annuel de 2 500 € (deux mille cinq cents euros) nets, toutes charges comprises,
- Le loyer sera augmenté annuellement de 1 % (un pour cent) chaque année à la date anniversaire d'entrée en vigueur au bail, sur la base du loyer de l'année précédente.

Municipalité

Le compte rendu intégral, approuvé par le Conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site : www.challex.fr

Délibération 43-2025 : désignation du coordonnateur chargé des opérations de recensement de la population 2026

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal, à l'unanimité** :

- Désigne Madame Christine LAMBERT, Secrétaire générale, en qualité de coordonnateur communal du recensement de la population 2026 ;
- Précise que le coordonnateur sera chargé de :
  - préparer l'organisation du recensement sur le territoire communal,
  - participer à la formation et aux réunions organisées par l'INSEE,
  - former les agents recenseurs sur la base des consignes et supports pédagogiques fournis par l'INSEE,
  - assurer la coordination, le suivi et le contrôle des agents recenseurs pendant la collecte,
  - assurer la liaison entre la commune, l'INSEE et les agents recenseurs,
  - veiller à la bonne exécution des opérations de collecte et à la qualité des données transmises à l'INSEE,
- DIT que le coordonnateur bénéficiera d'une décharge partielle de ses fonctions et gardera sa rémunération habituelle,
- AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Délibération 44-2025 : Recensement de la population 2026 – Embauche et rémunération des agents recenseurs

Après en avoir délibéré, **le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- Décide la création de trois à quatre emplois d'agents recenseurs pour la période du 15 janvier au 26 février 2026,
- Fixe l'indemnité forfaitaire des agents recenseurs à la somme de 1,70 € par personne recensée dans le logement,
- Dit que les agents recenseurs percevront une indemnité correspondant au taux horaire du SMIC brut par chaque séance de formation obligatoire organisée par l'INSEE,
- Précise que les crédits correspondants à ces dépenses seront inscrits au budget primitif 2026.

Délibération n° 45-2025 : Prise en charge des frais liés à la mise en œuvre du Compte Personnel de Formation d'un agent communal

Après délibération, le **Conseil municipal** décide à **l'unanimité** :

- de plafonner la prise en charge des frais pédagogiques, se rattachant à la formation suivie au titre du compte personnel de formation, à 2 500 euros par an et par agent,
- de prendre en charge les frais occasionnés par le déplacement des agents lors de ces formations,
- décide qu'une prise en charge supplémentaire des frais pédagogiques pourra être envisagée, après décision du Conseil municipal en cas de demande de formation destinée à prévenir une situation d'inaptitude à l'exercice des fonctions.

RAPPORT DES COMMISSIONS

ENVIRONNEMENT rapporté par Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA :
Activités de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex

Environnement Agglo 16.10.25

- Présentation du Service Éducation Valorisation et Promotion du Développement Durable.
- Présentation Label végétal local.
- ZAC Ferney Genève innovation. Phase réalisation du Démonstrateur de la Ville Durable (DVD) contractualisation avec la Caisse des Dépôts et Consignations et les partenaires du consortium.
- Charte forestière des Montagnes de l'Ain. Changement de structure animatrice et nouvelle convention 2026 / 2029.

Exposition Ornithos de Challex à la bibliothèque.
Très belle exposition de photographies : un moment paisible devant des tableaux magnifiques.

ASSOCIATIONS rapporté par Jocelyne BLAZER-BELTRAN :
Jocelyne nous rappelle :
- les évènements passés : inauguration du nouveau terrain de foot 23 septembre. Pièce de théâtre de l'AAP 28 septembre, soirée cabaret Festiv'halle 04 octobre, conférence des Ornithos 11 octobre. Four : vente solidaire de pizzas 12 octobre. Calendrier des Fêtes 14 octobre. Messe et commémoration de la Sidi-Brahim 18 octobre. Stage de théâtre des Petites Scènes du 20 au 24 octobre

- les évènements à venir :
Loto de l'USC 25 octobre, Choucroute de La Chasse 26 octobre. Week-end chantant de La Campanella 8/9 novembre, Téléthon 29.11.
- Diverses Assemblées Générales : La Lyre, La Pétanque L'Ost Fenris.

Plusieurs incidents techniques sont survenus lors de manifestations organisées en dehors des heures d'ouverture de la mairie (pannes de chauffage, coupures de courant, etc.).
Face à ces difficultés, Jocelyne Blazer a suggéré la mise en place d'un agent d'astreinte afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de problème.
Un agent s'est porté volontaire pour assurer cette astreinte, ce qui représenterait un coût supplémentaire pour la collectivité.

ÉVENEMENTS rapportés par Michel PETER
Mardi 16.12 sous la Halle, avec le marché : fenêtre de l'Avent de la Municipalité.
A noter qu'il n'y a plus que 2 stands au marché à l'heure actuelle (Made in 25 et les Indiens)
Exposition « Challex hier et aujourd'hui » du 14 au 21.11 Salle Lépine.
Salon Peinture, Sculpture & Création Artistique les 14 et 15.02.26

***CCAS rapporté par Brigitte FLEURY* :**
Nous préparons le repas des aînés (plus de 65 ans) qui aura lieu le jeudi 4 décembre à midi. Le traiteur Gaël de Collonges a été retenu à la suite de l'étude de plusieurs devis reçus.

Commission urbanisme rapportée par Brigitte FLEURY :
2 dossiers sous avis défavorable
Une réunion avec le service urbanisme de l'agglomération concernant les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) aura lieu le 10/11/2025.
La Commune étudie une proposition de vente qu'elle a reçue et pour lequel les Domaines ont été sollicités.

***BATIMENTS rapporté par Jean-Pierre SZWED* :**
- Rue des Prairies : tout est sous contrôle
- Les fenêtres de La Challaisienne ont été posées
- Les aménagements de l'Auberge continuent

PERSONNEL rapporté par Françoise SUDAN :
Nous avons engagé un agent d'entretien au service périscolaire pour un remplacement d'un agent sous CDD en arrêt maladie : 26h46. C'est la seule candidate qui avait le profil requis parmi toutes celles auditionnées.

SECURITE :
Les différents marquages suivent leurs cours mais sont dépendants de la météo (température et humidité).
3 entreprises ont été sollicitées, Marqu'Alpes a décliné la demande.

DIVERS

Conseil communautaire rapporté par Brigitte FLEURY
Redevance incitative : gestion facturation très compliquée. L'Agglomération ne dispose pas de personnels qualifiés, d'où souhait de faire appel à une entreprise privée qui représentera un coût de 650 000 €. Mme Fleury et M. Bertrand, Maire de Saint-Genis-Pouilly, ont été les seuls à voter contre.

Ferney-Voltaire utilise en partie (56%) l'énergie fournie par le CERN pour le chauffage. Mais qu'adviendrait-il si le CERN ne pouvait pas continuer ?

La Commune a été victime de vol de cuivre à l'école.

Une convention relative au déneigement de la commune a été signée avec l'entreprise Lipman, sur les mêmes termes et le même tarif que l'an dernier.

Les dégâts de la tempête survenue au début du mois de novembre 2025 a généré une panne de courant électrique dans la commune, y compris dans les bâtiments communaux.

L'ONF (Office National des Forêts) a adressé une proposition d'inscription des coupes pour l'exercice 2026. Ce sujet sera inscrit au prochain Conseil municipal.

Le Conseil se termine par une présentation vidéo suivi d'un débat du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) complément du PLUiH qui sera soumis au vote le 17/12/2025 aux membres du Conseil communautaire.

La séance est levée à 21h32.

Infos de la Municipalité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
Mesurer pour comprendre
En partenariat avec votre commune

Recensement de la population 2026



Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 15 janvier.
Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.

LES DONNÉES RECUEILLIES LORS DU RECENSEMENT SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

n° imprimé : 156

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)















Jeudi 4 décembre, nous avons célébré la fin de l'année avec les aînés.
Dans une salle très joliment décorée, au son du duo Sandrine et David Locatelli, nous avons dégusté un délicieux repas préparé par Gaël Traiteur de Collonges .
Dans un bel élan de nombreuses personnes ont même dansé !
Cette joyeuse fête s'est terminée par un loto.
Un grand merci aux bénévoles du CCAS et aux élus, ainsi qu'à nos deux agents techniques qui n'ont pas compté leurs efforts.
J'en profite pour vous souhaiter à tous et toutes de très belles fêtes et plein de belles choses pour l'année 2026.

Brigitte Fleury

Municipalité

Carnet



Bienvenue à :

Ali EL MOKADEM né le 6 décembre 2025 à Contamine-sur-Arve



Nos sincères condoléances aux familles de :

Angelo MANARIN, né le 7 mars 1948 à Pordenone, Valvasone (Italie), décédé le 8 novembre 2025

Germain Pierre GROSREY, né le 22 janvier 1932 à Saint-Genis-Pouilly, décédé le 22 novembre 2025

Josette, Georgette, Simonne BACQUENOIS vve REGNIER, née le 24 novembre 1934 à Villeneuve-Saint-Georges, décédée le 28 novembre 2025

Alberte, Marie DUNAND, née le 4 juillet 1934 à Genève (Suisse), décédée le 2 décembre 2025

Guy Henri LABET, né le 3 août 1937 à Pougny, décédé le 3 décembre 2025

Alain, Georges, Léonce BLANCHETEAU, né le 17 février 1938 à Asnières, décédé le 5 décembre 2025,

Sivalor



Sivalor


ESCAPE GAME
GRATUIT
MISSION TRI POSSIBLE
Trouvez le déchet qui a provoqué l'arrêt de l'usine !
Réservation obligatoire en ligne
Valserhône
sivalor

-


STOP AUX ERREURS DE TRI
Les erreurs de tri peuvent avoir des conséquences graves sur les employés et les machines. Les piles et les batteries se retrouvent trop souvent dans le tri sélectif alors que leur place est à la déchèterie, ou dans les bacs de collecte à l'entrée des magasins. Elles contiennent du lithium, un élément très inflammable lorsqu'il est en contact avec l'air.
Une erreur de tri peut entraîner :
- Un surcoût financier car le déchet passe sur la chaîne de tri des emballages puis doit être redirigé vers la bonne filière de traitement, et est donc doublement facturé
- Une perte économique et environnementale lorsqu'il souille le papier et le plastique qui l'entourent, les rendant impropres à la réutilisation et contraints de finir à l'incinérateur
- Un risque physique majeur pour les agents et les machines des chaînes de tri
Ne surtout pas les trier ni les jeter dans la poubelle
Retrouvez notre guide du tri
sivalor
AIN HAUTE-SAVOIE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION


LES BATTERIES AU LITHIUM, UN DANGER SOUS ESTIMÉ
Les batteries et piles au lithium sont omniprésentes dans notre quotidien. Elles comportent des risques lorsqu'elles sont jetées au mauvais endroit. En effet, elles contiennent des composants inflammables qui, en cas de choc peuvent provoquer des incendies.
Les déchets concernés : plus nombreux qu'on ne le pense
Des gestes simples pour éviter les catastrophes
Les déchets d'équipements électriques et électroniques doivent impérativement être déposés dans les bennes D3E des déchèteries ou dans les points de collecte spécifiques en magasin. Ce bon geste permet d'éviter les incendies, mais aussi de récupérer des matériaux précieux pour de nouvelles utilisations.
Retrouvez notre guide du tri
sivalor
AIN HAUTE-SAVOIE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION



Salon Peinture, Sculpture et Création Artistique à Challex

Village agréable et à taille humaine du Pays de Gex, Challex offre un cadre propice à l'accueil d'artistes venus du territoire et des environs, et à la présentation d'expressions artistiques variées.
Ouvert à toutes les formes de création, ce salon se veut un temps de rencontre simple et convivial entre artistes et visiteurs, favorisant la découverte, l'échange et la curiosité artistique.
Vous désirez exposer ? Remplissez tout simplement un bulletin d'inscription que vous trouverez en dernière page, en mairie ou sur Panneau Pocket et que vous pourrez compléter sur place ou envoyer à l'adresse **challex@challex.fr** .

Les organisateurs ne s'occupent pas de vente, vous pouvez laisser vos contacts sur place et/ou vous présenter personnellement. La date limite d'inscription est le 31 janvier 2026
Après avis du comité de sélection, la confirmation définitive des inscriptions sera publiée la première semaine de février.

Des panneaux rigides (2X1) ainsi que des tables seront installés pour les exposants.
Les horaires d'accrochage : à partir de 10h00 le samedi matin 14 février.
Le décrochage se fera le dimanche 15 février à partir de 18h00.
Passez le mot aux artistes créateurs autour de vous !
Le comité d'organisation

Message du 11 novembre des élèves de notre école

Comme chaque année les écoliers ont animé la cérémonie du 11 novembre 2025 par des lectures
Ils nous ont parlé de la guerre et de ses méfaits , de Liberté et de Paix.
Leur premier message était précédé de la mention *« lecture pour méditer »*

Répondons à l'invite de :
Lola Alran Petitjean, Emma Cheneval, Lucie Diongue, Ilaria Italiano, Liam Thivard, Noémie Pitteman; que nous remercions de leur engagement.

1° MEDITATION

FOLIE MEURTRIÈRE

14-18

C'était la grande guerre
Ils on vécu l'enfer
C'était la grande guerre
La folie meurtrière

Par un beau jour d'été
Sous un ciel bleu d'azur
Le clairon a sonné
Pour la grande aventure

Ils partirent faire la guerre
Au nom de la patrie
Ils étaient jeunes et fiers
Et la fleur au fusil

Mais du chemin des dames
Au fort de Douaumont
Ils ont perdu leur âme
Sous le feu des canons

Avec la peur au ventre
Ils chantaient la Madelon
En plein mois de décembre
Quand ils montaient au front

Ils tombaient un à un
Fauchés par la mitraille
De la Marne à Verdun
Au coeur de la bataille

Partout des trous de bombes
Partout des trous d'obus
Comme la fin d'un monde
Qui leur tombait dessus







Ils ont pleuré de joie
Le jour de l'armistice
Quand enfin arriva
La fin de leur supplice

Après un grand silence
Les cloches de la paix
Dans le ciel de France
Se mirent à sonner

14-18

C'était la grande guerre
C'était la der des ders
Mais cette grande guerre
Ne fut pas la dernière

Jacques Hubert FROUGIER

A suivre.

Le Sou des écoles

Les agrumes sont de retour!

Bonne nouvelle ! Cette année encore, le Sou des écoles renouvelle son partenariat avec le projet associatif « Opérations Agrumes » :

Cagettes de 10 KG	
Oranges	26 euros
Mandarines	29 euros
Pamplemousses	29 euros
Citrons	31 euros
Oranges sanguines	30 euros
Mixte Oranges & mandarines	28,50 euros
Mixte Oranges & Pamplemousses	28,50 euros
Mixte Oranges & Citrons	29 euros
Mixte Oranges & Oranges sanguines	29 euros
Mixte Mandarines & Citrons	30 euros
Mixte Oranges 6 kg Mandarines 3 kg Citrons 1 kg	29 euros
Huile d'olive vierge Bidon de 3L	39 euros
Amandes décortiquées Sachet de 500gr	12,50 euros

Ne manquez pas l'occasion de booster votre énergie avant la fin de l'hiver: commandez vos agrumes dès aujourd'hui! Chaque achat soutient le Sou.

Passez vos COMMANDES avant le dimanche 8 février :

Rendez-vous à l'url suivante:
https://www.helloasso.com/associations/sou-des-ecoles-de-challex/boutiques/agrumes-2025
ou - flashez le QR code ci-après avec votre téléphone

sou.challex@gmail.com

sou_des_ecoles_challex_

soudesecoleschallexevents

Vos commandes seront à récupérer le lundi 23 février entre 17h00 et 20h00 à la salle Jean-Antoine Lépine.

NB: Si un minimum de commandes n'est pas atteint nous nous réservons le droit d'annuler et de vous rembourser.





Le Sou des écoles



Le Sou des écoles tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la fête de Noël de l'école, qui s'est déroulée le 12 décembre à la salle Jean-Antoine Lépine. Ce fut un moment convivial et festif, apprécié par petits et grands ! Les enfants ont eu la joie de s'adonner à diverses activités créatives, comme la décoration de boules pour le sapin, et de savourer de délicieuses douceurs sucrées. Ils nous ont également offert un magnifique spectacle musical, qui a enchanté l'assemblée.

Le Père Noël lui-même était présent pour le plus grand bonheur des enfants, et certains ont eu la chance de repartir avec une photo souvenir à ses côtés. Après ces beaux instants, tout le monde a pu partager un repas gourmand autour d'une savoureuse tartiflette.

Nous adressons un immense merci à nos sponsors, dont le soutien a permis de faire de cette fête un véritable succès:

Satoriz Ferney-Voltaire, Le Bœuf Charolais et la La Poêle Géante







Bibliothèque municipale

Ce qui s'est passé à la Bibliothèque en décembre :







1ère fenêtre de l'Avent :

Merci à tous ceux qui sont venus nous rejoindre, ils ont pu déguster du vin chaud, des soupes et des gourmandises salées et sucrées





Les lectures de **Graine de lecteur** ont débuté et se poursuivront en janvier (les mercredis et vendredis à 16h30) : les bénévoles proposent la lecture des 5 livres pour les 0-3 ans et les 3-6 ans pour que ces derniers (et leurs parents) puissent voter pour leur **livre préféré.**

Ce qui arrive en 2026 :

Nous débuterons avec l'exposition d'un jeune artiste challaisien :

Louis Emmanuelli

Un vernissage aura lieu, dès le mercredi 7 janvier.
Restez connectés !!



La bibliothèque continue sa modernisation et prendra bientôt une plus grande place sur les réseaux sociaux, merci à notre bénévole Thomas !

Nous planchons déjà sur les prochains apéro-littéraires et les prochaines nouveautés, soyez prêts !

Et bien sûr, les NOUVEAUTES de janvier

ROMANS ADULTES
La nuit au cœur de Nathacha Appanah
La patience des traces de Jeanne Benameur
Le tatoueur d'Auschwitz de Heather Morris
ROMANS POLICIERS
Loch Noir de Peter May
DOCUMENTAIRE ADULTE
Le capital au XXIe siècle de Thomas Piketty
10 clés pour un corps en bonne santé de Major Mouvement
ROMANS JEUNESSE
Un nouveau dresseur Pokémon
BD JEUNESSE
Les aventures d'Agathabaga la sorcière de Arthur Ténor/ Valérie Michaut
Rantanplan de Morris/ Vittorio
Les p'tits diables t5 de Dutto
DOC JEUNESSE
Les dinosaures (clé du savoir)
IMAGIER
Les ours polaires
LIVRES JEUX
Déjoue les pièges de la Nature de Pascale Hédelin et Benjamin Strickler



Vie associative

Groupe histoire locale



Bibliothèque - Groupe histoire locale
***Contacts** : G. Dallemagne au 04 50 59 10 37*
groupehistoire.cha@orange.fr
Toujours Chercher, Conserver, Partager, Participer, Sensibiliser, Valoriser
Lire, écrire : nous pouvons vous aider, mais nous comptons sur vous :
écrivez et envoyé-nous vos textes

Exposition « Challex hier et aujourd'hui »

Appel à contribution
Challex hier comme si vous y étiez

A venir : expo Challex grandeur nature
Une exposition qui restituera une vision grandeur nature de Challex au 19° sera présentée au cours de l'année 2026. Elle sera réalisée à partir du fonds du groupe histoire (cartes postales anciennes, photos , docs divers...). Si vous possédez des documents de cette nature prêtez-les nous, nous les numériserons et vous les rendrons

Remerciements et Vœux

Le groupe histoire remercie tous les contributeurs, lecteurs qui au cours des ans ont alimenté le fonds du Groupe histoire, aidé à la préparation des nombreuses expositions (outils de la vigne et du vin, frontières, bornes, 14/18, 39/45, Mucelle... et bien d'autres encore), effectué des travaux notamment de numérisation. Le groupe est toujours demandeur donc signalez-vous, faites-nous part de vos idées, venez les réaliser avec nous, apportez vos documents.

En attendant bonne année 2026

Mais pour les vœux ne vous fiez pas au cadran de l'ancienne horloge de la mairie



La Grappe

Nous voilà en 2026, cela signifie que vous pouvez désormais prendre vos places pour les soirées fondue 2026 !

Pour le samedi 31 janvier, contactez Margaux Perroux
06.17.53.35.94

Pour le samedi 7 février, contactez Carine Bourguignon
+41 79 596 02 73

NOUVEAU ! Vous avez également la possibilité de réserver vos places en ligne !

À bientôt,
La Grappe



Les Ornithos de Challex

Nids d'hirondelles

Suite à notre recensement des nids d'hirondelle de fenêtre à Challex l'été dernier, nous avons initié un projet pour la protection de cette espèce. En effet, on constate un déclin important de la population d'hirondelles, à Challex comme ailleurs en France et en Suisse.
Le GOBG (Groupe Ornithologique du Bassin Genevois) entreprend diverses actions dans le canton de Genève en faveur des hirondelles.
Les Ornithos de Challex se sont associés à leur programme, et bénéficient de leur soutien. Nous avons commencé avec la pose de nichoirs artificiels dans plusieurs sites, essentiellement sous les avant-toits des maisons, où il y avait des nids naturels dans le passé, mais qui ont été délaissés ou endommagés.
Les nichoirs artificiels ont beaucoup plus de probabilité de réussite s'ils sont placés à des endroits qui ont déjà été occupés.
Pour le moment nous sommes intervenus à Saint Jean de Gonville, où certains de nos membres habitent, et dans plusieurs endroits à Challex. Dans des sites ou les déjections peuvent être gênantes, nous avons installé des planches sous les nichoirs. Nous allons continuer ces activités, avec un suivi au printemps et en été pour évaluer le niveau de réussite.



Nos trois refuges LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) à Challex

Les aménagements de nos trois refuges ont débuté le 1er novembre et ont vu la pose des premiers nichoirs.
La météo était en notre faveur malgré une prévision maussade. Arrivés sur place, on sort l'échelle et le grimpeur passe à l'action pour installer le nichoir à Pic Épeiche, situé le plus haut.
Puis, c'est au tour de deux nichoirs additionnels pour mésanges et gobe-mouches.
Après cette première installation, en route pour le refuge suivant, nous posons deux nichoirs (mésange et rouge-queue). D'autres suivront.
Le mardi 9 décembre, on continue avec la création de mares.
Cette fois-ci, à l'initiative de la LPO de l'Ain, avec sa participation, nous avions planifié le creusement de mares qui serviront à « loger » le crapaud Sonneur à Ventre Jaune, une espèce en grand danger d'extinction.
La matinée est froide et brumeuse, Kévin de la LPO, avec brio, nous creuse cette petite mare de 40 cm de profondeur sur 3m. par 2m.
Enfin le soleil se lève et c'est deux mares supplémentaires qui sont creusées.
La présence du Crapaud Sonneur à Ventre Jaune sur notre commune est reconnue comme importante, donc ses chances de développement sont d'autant plus grandes.
Nous espérons donc qu'il trouvera en ces endroits, le calme nécessaire à sa reproduction. Nous contribuons donc au plan national d'action en sa faveur.

Intervention des Ornithos à l'école de Challex

L'après-midi du lundi 8 décembre, Gerry, Jean-Luc & Pascal se sont rendus à l'école de Challex, pour une première présentation sur les oiseaux.



Ce sont les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 qui ont participé à cette intervention des Ornithos de Challex, dans le cadre du programme scolaire concernant la sensibilisation des plus jeunes à la protection de la nature et de la biodiversité. Cela a débuté par une courte théorie visiblement appréciée des élèves, au vu des mains qui se sont levées pour poser ou répondre à nos questions. Elle a été suivie d'une séance d'identification de chants d'oiseaux.

Les Ornithos de Challex

La seconde activité à laquelle les enfants se sont prêtés par petits groupes: le « jeu des jumelles », consistant à identifier des oiseaux à l'aide de photos.



Deux nouvelles interventions sont programmées en janvier et février 2026, la première pour parler entre autres de la nourriture des oiseaux et la confection de boules de graisse végétale, la seconde permettra aux enfants de construire des nichoirs.

Suite à la réussite de notre expo photos en mars 2025, les Ornithos vont récidiver,

du samedi 25 au mardi 28 avril 2026.

Le thème sera Les Comportements des Oiseaux. Nous allons exposer les clichés les plus frappants de divers(es) photographes de la région. Plus d'informations sur le site web

https://oiseauxchallexpo.com/
et dans le prochain Petit Challaisien.

Réservez les dates !

La Lyre Challaisienne

Les musiciens de la Lyre Challaisienne ont eu le plaisir de participer au Téléthon et ont offert un concert de Noël très apprécié à l'église Saint-Maurice le 13 décembre, à en juger à l'applaudimètre.
Un programme de Noël aux parfums de circonstance, passant d'Adeste Fideles à Amazing Grace, Missa Brevis, Douce Nuit, Imagine de John Lennon et Joie pour le monde. Le chef Davide a interprété My Way au trombone en hommage à Raymond qui nous a quittés cet été.
A la sortie, le traditionnel vin chaud a été partagé dans une belle convivialité.

Madame le Maire et quelques représentantes de la mairie étaient présentes et nous leur souhaitons ainsi qu'à toutes les Challaisiennes et tous les Challaisiens une belle nouvelle année 2026.











Poivre & Sel

C'est avec un immense plaisir que nous avons partagé notre journée de Noël, mardi 9 décembre dernier. L'auberge des 7 Merveilles était venue à la Salle St-Maurice pour nous servir un excellent repas, qui fut suivi d'une animation surprise et de la distribution des petits cadeaux par le Père Noël en personne. Nous avons également accueilli 4 sapins venus à pied du grand nord et qui nous ont raconté leurs découvertes en chemin. Merci à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette rencontre.



N'oublions pas de vous annoncer le montant de notre vente de nos confitures pour le Téléthon qui nous a permis de remettre 1'077 € à la société organisatrice. BRAVO aux cuisinières !





Nous débuterons l'année 2026 par le partage de la

GALETTE DES ROIS
MARDI 13 janvier dès 11h00
à la salle St-Maurice

mais le menu n'a pas encore été défini à ce jour, vu les nombreuses festivités qui auront précédé on choisira du « léger » qui vous sera dévoilé entre le 18 et 23 décembre avec l'invitation habituelle et vous pourrez alors vous inscrire auprès de

Josiane (Tél. **06 70 62 60 65** ou
josianedavet@orange.fr)
Dernier délai jeudi 8 janvier en soirée.

Tout le conseil d'administration vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année et se réjouit de vous retrouver en bonne forme en 2026 pour vivre encore de belles aventures.

Pour le CA, Eliane Dallemagne.

Vie associative

Union Nationale des Combattants

Anciens combattants
Contact : G. Dallemagne 04 50 59 10 37
dallemagne.georges@wanadoo.fr



Hommage à Pierre SALLET

Après leur doyen Etienne Diamant, les Anciens Combattants rendent hommage cette année à leur **vice-doyen Pierre Sallet**.
C'est dans les salons des Cyclamens, préparés par l'établissement, qu'une délégation du bureau de l'Amicale a fêté Pierre Sallet, son vice-doyen de 90 ans, le 2 décembre 2025.

L'occasion de revenir en images, commentées par lui-même, sur son passé militaire commencé en juillet 1956 à la caserne AUBRY à Bourg en Bresse, poursuivi de septembre à décembre 1956 à Montferrand (Puy de Dôme) et de décembre 56 à septembre 58 au 7° Bataillon du Génie en Algérie où il va sillonner 22 mois durant la Grande Kabylie dans le secteur de Tizi Ouzou assurant la protection des chantiers et des réseaux.
Libéré, il reviendra à son métier d'agriculteur et participera activement au développement de la ferme familiale de Marongy qui connaîtra un essor remarquable.
Pierre Sallet est titulaire de la Croix du Combattant de la Médaille de Reconnaissance de la Nation et de la Médaille commémorative agrafe « Algérie ». Membre fondateur de l'association des Anciens Combattants de Challex, il est également titulaire de la Médaille du Djébel de l'Union Nationale des Combattants.

Mais au-delà de l'aspect militaire c'est l'amitié qui a prévalu de la part des participants tant Pierre est attachant.

Nous remercions Françoise qui représentait la famille.
Tous nos vœux cher Pierre
Tes camarades et ami(e)s

Agenda
Les vœux 2006 de l'Union Nationale des Combattants 74 auront lieu à Annecy le Vieux le 24 janvier 2026.
Prendre contact avec G Dallemagne pour covoiturage.

Association Gymnastique de



Toute l'équipe de l'association de gymnastique de Challex vous souhaite une très belle année 2026!

On espère que parmi vos bonnes résolutions il y aura celle de bouger plus, faire du sport ou de faire partie d'une association trop sympa… vous avez de la chance car il nous reste des places!

Nous serions ravis de vous accueillir parmi nous en 2026! Il n'est jamais trop tard!

Pour toutes informations: **gym.challex@gmail.com.**

Memento

Challex au quotidien

Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ **challex@challex.fr**
Lundi 9h00-12h30
Mardi 9h00-12h30 14h00-19h00
Mercredi 9h00-12h30
Jeudi 14h00-19h00
Vendredi 9h00-12h30
Le marché communal hebdomadaire
Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30
Bibliothèque municipale
09 74 04 42 36 ~ bibliochallex@gmail.com
Mercredi 16h00-19h00
Vendredi 16h00-19h00
Auberge « les 7 Merveilles » 04 79 19 70 90
Horaires du restaurant, réservations et vente de pizzas : www.Aubergedes7merveilles.com
Horaires du dépôt de pain :
Lundi 8h00/14h00
Mardi 8h00/14h00 17h00/20h00
Mercredi : **fermé la journée**
Jeudi : 8h00/14h00 17h00/20h00
Vendredi : 8h00/14h00 17h00/20h00
Samedi : 8h00/14h00 17h00/20h00
Dimanche : 8h00/14h00

Ecole : 04 50 56 44 32
Garderie : 06 83 45 81 81
Inspection de l'éducation nationale
Circonscription du Pays de Gex : 04 50 40 76 60

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens : 04 50 56 46 50

Collecte des déchets sur la commune
Mercredi soir dépôt des conteneurs
Jeudi matin, ramassage des déchets ménagers
Demande de bacs à ordures ménagères, tri, compostage ou anomalie : 04 50 40 95 00
www.monservicedechets.com
Pour les problèmes de collectes :
collecte@paysdegexagglo.fr

Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64
(badge obligatoire)
Hiver (de Novembre à Février)
Lundi à vendredi : 8h30 à 12h - 13h45 à 17h
Samedi : 8h30 - 17h
Dimanche : 9h - 12h ***Fermée les jours fériés***

Déchetterie de Saint Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41
Recyclage : www.sivalor.org
Allo encombrants non recyclables : 04 50 20 65 86
o**www.agcr.alfa3.fr**

Horaires pour les engins motorisés et bruyants (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...) :
pour le bien-être de tous, veuillez les respecter
Lun-ven. 8h00-12h00 14h00-19h30
Samedi 9h00-12h00 15h00-19h00
Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

Centre du Service National : 09 70 84 51 51 ou **cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr**
Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie

Contacts d'urgence

Appel d'urgence européen : 112
SAMU 15 : urgences médicales-médecin de garde
SAMU – urgences sociales et hébergements : 115
http://challex.info/urgence

Pompiers : 18
Police 17
Gendarmerie Thoiry : 04 50 42 12 01
117 rue des Chenaillettes 01710 Thoiry
8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi
9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés
Gendarmerie Collonges : 04 50 59 63 03
162 Rue de l'Eglise 01550 Collonges.
Mardi et jeudi : 8h00 à 12h00
Dimanche : de 9h00 à 12h00
Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11
Signalement de logements indignes : 0806 706 806
Signalement violences conjugales : 3919
Enfance en danger : 119
Urgence vétérinaire : 3115
Pharmacies de garde : 3237
Services des Centres Départementaux de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001

Maison Médicale de Garde, centre de soins immédiats du Pays de Gex
Hôpital local du Pays de Gex ,160 rue Marc Panissod, Gex
Tous les jours, **sur RDV auprès du centre 15**

Cabinet infirmier de Saint Genis Pouilly sur RDV 04 50 42 04 02

Cabinet infirmier de Collonges sur RDV au domicile ou au cabinet
04 50 56 71 64 **ou** 06 84 15 01 95 **ou** 06 08 61 74 99

Infirmières libérales, cabinet de Péron sur RDV
04 79 19 95 07 ou 06 49 45 49 09

Memento

Contacts d'urgence

CHAL : Centre Hospitalier Alpes-Léman
Site de Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00
CHANGE : Centre Hospitalier Annecy Genevois
(Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65
Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse :
04 50 83 43 43
Hôpital Cantonal GE : +41 22 372 33 11
Hôpital de La Tour à Meyrin GE : +41 22 719 61 11

Services aux usagers

Groupement transfrontalier européen :
08 92 70 10 74
SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Ain) : Service Client : 04 74 45 09 07
Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement)
04 85 29 20 00
Site de l'agglo : **paysdegexagglo.fr** puis accueil et faites votre choix
AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) :
04 50 28 20 50
Horaires de la boutique :
Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30
Samedi 8h45-14h15
Horaires dépôts :
Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45
Ressourcerie du Pays de Gex : 04 81 50 02 51
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex
Collecte des **objets en bon état** (sauf textile): mobilier, jouet, électroménager, outillage, vaisselle, livre... pour y être nettoyés, réparés, et remis en vente à la boutique . **www.pays de gexagglo.fr**

Dépôt des objets

- Ressourcerie à Ornex :
lundi :13h30 - 17h30, mardi au vendredi : 8h45 - 12h / 13h30 - 17h30 et samedi : 8h30 - 17h30
- Déchèterie de Saint Genis Pouilly le mardi après-midi, mercredi, vendredi et samedi (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueilli par un agent de la ressourcerie
- Déchèterie de Péron le 1er jeudi du mois (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueillis par un agent de la ressourcerie
- A domicile pour les meubles volumineux en bon état, en prenant rendez-vous au préalable au 04 81 50 02 51
Conseils juridiques gratuits
(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)
Sur RDV au 04 50 41 35 86
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CAP) : 3646

Horaires du bus La Plaine-Challex : **www.tpg.ch**

Transport à la demande :
Centrale de réservation : 0800 00 67 59
du lundi au vendredi de 8h00/12h00 et de 14h00/17h00 hors jours fériés ou **www.transportsdelain.fr**
CAF
Pour contacter la CAF, **composez le 3230 (prix d'un appel local)**. Les téléconseillers vous répondent du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30.

Maison des Services Publics Pays de Gex Agglo :
Pour faciliter vos démarches
167 rue de Genève 01170 Gex
Sur RDV au 04 50 99 99 72
CLIC : **C**entre **L**ocal d'**I**nformation et **C**oordination gérontologique : 04 50 41 04 04

Maison des Usagers Gessiens (MUG)
200 rue Edouard Branly, Technoparc,
01630 Saint Genis-Pouilly
Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le mercredi de 8h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 17h00
Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.
Aéroport de Genève renseignements divers : **GVApp**

SOS ANIMAUX : 04.50.41.74.80
https://www.sosanimauxpaysdegex.com/fourriere-pays-de-gex.html
Adoption avec les Ch'amis Gessiens :
06.17.96.19.34 ou 06.88.75.92.70

Rédaction

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex.
Directeur de publication : Madame le Maire
Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture
Impression : Imprimerie Piétri (Gex)
Distribution : service de la commune
Tirage : 750 exemplaires
Le Petit Challaisien est distribué aux habitants et consultable sur le site Internet **www.challex.fr**

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien de février, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

lepetitchallaisien@challex.fr
au plus tard le :
Samedi 17 janvier

Salon peinture, sculpture & création artistique - Challex 2026

Plus de 300 m2 d'exposition dédiés aux artistes du Pays de Gex et du bassin genevois

BULLETIN D'INSCRIPTION

Toute inscription dûment remplie (et validée par le comité de sélection) sera comptabilisée jusqu'à atteindre le nombre maximum d'exposants. Une liste d'attente sera alors ouverte et les personnes concernées par cette liste seront informées par email, au fur et à mesure, des éventuels désistements/annulations. Le paiement pour les panneaux et/ou tables sera exigé à la confirmation de l'inscription.

Nom : ……

Prénom : ……

Nom professionnel ou d'artiste (si existant) : ……

Adresse : ……

Code postal : ……

Ville : ……

Pays : ……

Téléphone (+ indicatif si étranger) : ……

Date de naissance (jj/mm/aaaa) : ……

Adresse email (obligatoire) : ……

Activité artistique : ……

N° SIRET (si existant) : ……

N° Maison des Artistes ou AGESSA : ……

N° Chambre des métiers : ……

Nom à inscrire sur l'enseigne du stand (EN LETTRES CAPITALES) : ……

Nous disposons de 34 m linéaires afin d'assurer le confort de vision des visiteurs :

- 10 panneaux de 1,70 X 1,20 (Panneaux « A »)
- 22 panneaux de 2X1 m (panneaux « B »)
- Tables 1,80X80cm :

Veuillez indiquer vos souhaits :
- Nombre de panneaux A :
- Nombre de panneaux B :
- Nombre de tables :

Chaises fournies aux exposants.

L'opportunité de créer en direct devant le public pendant le salon vous est offerte, indiquez-nous votre souhait de figurer dans le programme des "créations en live" lors de l'envoi de votre dossier de candidature !

Si vous désirez participer, merci de nous faire parvenir ce bulletin ainsi qu'une sélection de 5 photographies de vos œuvres emblématiques (fichiers de tous types) à l'adresse : challex@challex.fr